

Avis public



Service des finances Avis aux contribuables

Le rôle de perception de la Ville de Montréal de l'exercice financier 2017 est complété et a été déposé au bureau du soussigné. Les comptes de taxes ont été envoyés au plus tard le 30 janvier 2017.

Rôle de perception :

- . Taxes foncières
- . Taxes spéciales (améliorations locales et autres taxes)

Montréal, le 8 février 2017

Le trésorier,
Yves Courchesne